



**Franck GATTO**  
Directeur de la Rédaction

## PRÉFACE

Les résultats des travaux de recherche, réalisés par des masseurs-kinésithérapeutes et formalisés dans les articles de ce numéro, montrent que la profession produit, par des démarches scientifiques, des savoirs et des techniques différents de ceux proposés par la médecine.

L'augmentation du nombre de mémoires et de thèses soutenus par les professionnels et présentés en partie lors du Colloque scientifique international de l'Association de formation et de recherche en éducation, évaluation et santé (AFREES) à Lattes (34) les 4 et 5 novembre 2005, conduit la revue ReK à se développer par la parution de deux numéros par an.

C'est par un parcours de formation à l'Université, de la Licence à l'habilitation à diriger les recherches, que certains masseurs-kinésithérapeutes possèdent aujourd'hui les compétences pour piloter des travaux dans le cadre de laboratoires habilités par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La décision politique des Pouvoirs Publics de créer une nouvelle discipline va permettre de former les cadres de Santé et/ou les enseignants et/ou les formateurs à un niveau de qualification et de compétences indispensables pour réaliser leurs missions d'amélioration de la qualité des soins. Ce changement transformera les pratiques, modifiera le statut du professionnel, et contribuera à l'évolution positive de l'accompagnement thérapeutique et/ou préventif des individus.

C'est donc lors du prochain Colloque de l'AFREES, mi-septembre 2006, organisé à l'Université de Corse (Corté), que sera évaluée, entre autres, la décision de nos élus quant au respect de nos efforts et de nos demandes d'expérimentation d'une discipline d'éducation en soins et en rééducation... ♦